

LOCATION DE CARABINE .22

Contrat d'engagement pour les athlètes de 12 à 17 ans

Toutes les carabines qui vous sont louées sont très dispendieuses. Les carabines 0.22 coûtent \$6000.00 Les chargeurs coûtent \$140.00.

Ce sont des carabines de précision qui comportent de très petites pièces et qui sont très fragiles. Elles nécessitent d'être manipulées avec beaucoup de soin. Votre entraineur vous indiquera la meilleure façon de les transporter et de les déposer.

Vos carabines doivent aussi être nettoyées, à chaque mois. Afin d'éviter qu'une partie de vos entrainements soit amputée, un frais d'entretien de \$100.00 est inséré au formulaire d'inscription et obligatoire. Après chaque entrainement pluvieux, vous devez essuyer votre carabine à l'aide du papier brun fourni.

Le nettoyage de vos carabines fait partie de vos apprentissages et une formation de base sera intégrée à un de vos entrainements lorsque la température sera moins clémente.

L'entretien et la manipulation soigneuse de vos armes nous fera économiser des sommes importantes et nous donnera l'opportunité d'acheter d'autres armes afin de mieux vous servir.

Les armes vous seront remises de main à main par vos entraineurs en prenant soin de vérifier l'état de votre arme et si tous les chargeurs sont présents. Il en sera de même pour la récupération de celles-ci à la fin de l'entrainement.

Selon le nombre d'inscriptions, il est possible que votre arme soit partagée. Nous vous encourageons après quelques années, à vous procurer votre arme, soit usagée ou neuve. Elles ont une excellente valeur de revente. D'ailleurs le club est souvent preneur. Pour tous les conseils concernant l'achat. Votre entraineur-chef, vous donnera toutes les références nécessaires.

Les carabines vous sont louées à prix modique compte tenu du prix d'achat, si un bris survenait à la suite d'une négligence, la somme encourue pour la réparation ou le remplacement d'un chargeur pourrait vous être réclamée.

Vous devez vous inscrire pour le cours de Maniement sécuritaire des armes à feu (OBLIGATOIRE) dès 12 ans. Les cours sont disponibles par le biais des boutiques,

Propac, Sail, Latulipe et apporter à l'entraineur-chef dans les 3 semaines du début de la saison, une preuve d'inscription.

Dès 14 ans, vous pourrez faire la demande de votre permis possession et acquisition d'armes à feu pour MINEUR, auprès de la GRC (info entraineur-chef).

J'ai pris connaissance et je m'engage à respecter la procédure sur le prêt des armes.

Athlètes du programme .22 de 12 à 17 ans

J'offre ma collaboration et j'encouragerai les autres athlètes à en faire autant.
Nom de l'athlète :
Signature :
Date :
Engagement du parent de l'athlète du programme .22 de 12 à 17 ans
Comme parent, j'offre ma collaboration et je m'engage à encourager mon enfant à développer ce savoir-être et à respecter ces politiques durant toute la saison d'entraînement.
Nom du parent :
Signature :
Date :